



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Pacific Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B.C.  
V8W 3X4  
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada - Pacific  
Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B. C.  
V8W 3X4

<b>Title - Sujet</b> Sièges d'amointrissement des chocs	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M2989-200425/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M2989-200425	<b>Date</b> 2019-09-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$XLV-588-7808	
<b>File No. - N° de dossier</b> XLV-9-42040 (588)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-10-03</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Wulff, Gregor F.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> xlv588
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (250) 217-7138 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

La présente modification est émise pour répondre aux questions suivantes posées par des fournisseurs.

### Questions et réponses

Voici les questions des soumissionnaires et les réponses du Canada aux questions supplémentaires reçues par courriel.

Question 1 : À la section 7.0 – SIÈGE DE BARRE – Technique de l'annexe A, on énonce une exigence selon laquelle la hauteur de la base du siège doit pouvoir être réglable sur une plage d'au moins 10 cm. La plage de réglage de la hauteur de notre produit (code d'identification : SW-S5-I300) qui permet le mieux de satisfaire à cette exigence est de 7,5 cm. Pourriez-vous nous indiquer si une plage de 7,5 cm suffira pour satisfaire à cette exigence?

Réponse 1 : À la suite d'une discussion avec le représentant du client, on a déterminé que les mesures proposées sont acceptables.

Question 2 : On énonce une exigence technique selon laquelle la largeur du dossier des sièges de barre, de navigation et pour passager doit être d'au moins 47 cm. La largeur du dossier du siège de notre produit (code d'identification : SW-S5-I300) est de 43 cm au point le plus large. Vous trouverez ci-joint un dessin à titre de référence. Pourriez-vous nous indiquer si notre dossier standard suffira pour satisfaire à cette exigence?

Réponse 2 : À la suite d'une discussion avec le représentant du client, on a déterminé que les mesures proposées sont acceptables.

**Toutes les autres modalités de la demande de soumissions et des clauses du contrat subséquent demeurent inchangées.**